

POLITIQUE - Grâce à l'AEnEC, l'économie a atteint ses objectifs de protection climatique et d'efficacité énergétique. **7**

SWISSSKILLS - En 2014, Berne accueillera les championnats suisses des métiers cinq jours durant. Une première. **12**

PME - La famille Nussbaumer s'engage pour la promotion de la pharmacie d'officine depuis plusieurs générations. **14**

JOURNAL DES

artsetmétiers

AZB 3001 Berne

LE MENSUEL DES PME ROMANDES

EDITO

FRANC FORT

Loin de la politique de l'arrosoir



Par Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

Avec ses récentes propositions de soutien à la force de franc, le Conseil fédéral revient à une politique économique raisonnable et ferme. Le gouvernement intervient là où il peut être le plus efficace: l'aménagement de conditions-cadre favorables pour les entreprises. Seul un environnement favorable permet aux entreprises d'innover et de croître. La croissance est la seule solution contre la force du franc.

Dès le début, l'Union suisse des arts et métiers usam a averti du danger que représente le recours à la politique de l'arrosoir. La plus grande organisation économique du pays a refusé et refuse que des moyens arbitraires et démesurés soient engagés. Cette intervention a porté ses fruits. Le Conseil fédéral s'est rendu compte qu'intervenir directement au sein des entreprises ne peut se justifier économiquement. Les mesures visées pour accroître l'attraction de notre place économique et intensifier la recherche et l'innovation sont bien plus importantes. La compensation financière dans le domaine de l'assurance-chômage est elle aussi acceptable puisqu'elle profite à l'ensemble de l'économie et n'est pas versée aux entreprises. Il ne faut en outre par oublier que l'assurance-chômage doit être assainie, d'où le caractère sensé de la proposition faite par le Conseil fédéral.

Les mesures du Conseil fédéral doivent s'orienter vers une amélioration durable de la place économique. Seule la Banque nationale est en mesure de réagir à court terme à la force du franc. Les instruments mis en œuvre jusqu'à présent ainsi que la gestion intelligente des attentes lui ont permis d'atteindre le succès escompté.

Le Conseil fédéral doit cependant aller encore plus loin: l'usam demande le lancement immédiat d'une déréglementation offensive, qui porte par ailleurs bien son nom. L'usam exige tout particulièrement la création d'un taux de TVA unique. Les chances d'un partenariat public-privé doivent être également mieux utilisées et la collaboration entre l'Etat et les prestataires privés développés de façon à gagner en efficacité et à réduire les coûts.

POLITIQUE - L'usam menace de combattre par référendum la loi sur le CO₂ et la loi sur la prévention si les deux projets devaient être adoptés sous leur forme actuelle.

Deux menaces de référendum

Si le Parlement adopte la loi sur le CO₂ et la loi sur la prévention sous leur forme actuelle, l'Union suisse des arts et métiers usam lancera le référendum. Ainsi en a décidé le Comité directeur à l'unanimité lors de sa séance d'automne à Appenzell fin août. Cette décision n'a rien de surprenant: «Notre stratégie est claire depuis le début et connue de tous. Nous ne voyons pas de compromis possible face à la direction choisie par le Parlement et le Conseil fédéral», indique Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'usam.

Irresponsable et exagérée

L'usam considère la loi sur le CO₂ sous sa forme actuelle comme irresponsable d'un point de vue de la politique climatique après la décision du Conseil fédéral et du Conseil national de sortir du nucléaire. Les conséquences économiques pour les PME seraient insupportables. «Il n'est pas question de faire supporter aux arts et métiers des charges supplémentaires alors que la force du franc suisse pèse, de façon parfois dramatique, sur les résultats de nombreuses entreprises», insiste Hans-Ulrich Bigler. On ne devrait en outre pas perdre de vue qu'une révision de la loi réduirait à néant les initiatives privées efficaces comme celles engagées par les membres de l'Agence de l'énergie pour l'économie (lire en page 7). Le Comité directeur de l'usam promet également de recourir au référendum contre la nouvelle loi sur la prévention. Il perçoit la nouvelle réglementation comme «une lourde atteinte aux libertés individuelles et un gonflement inutile de l'appareil bureaucratique, engendrant de nou-



L'usam refuse que l'Etat s'immisce dans la sphère privée. Elle promet donc de recourir au référendum si la loi sur la prévention est acceptée tel quel.

velles charges pour les entreprises». Le directeur de l'usam rappelle une valeur fondamentale de l'organisation faïtière: «Nous misons bien plus sur la souveraineté et la responsabilité personnelle des citoyens. L'Etat ne doit pas s'immiscer dans la vie privée.»

Libre circulation et franc fort

Le Comité directeur de l'usam s'est également longuement penché sur les questions liées à la libre circulation des personnes. Il a décidé à

l'unanimité de maintenir sa direction stratégique qui a déjà fait ses preuves. Compromettre de façon dangereuse les accords bilatéraux aurait des effets négatifs sur la prospérité et serait irresponsable. Les problèmes actuels du marché de l'emploi, comme la fausse indépendance, de la mobilité ou encore de l'aménagement du territoire doivent être réglés séparément. Enfin, le Comité directeur de l'usam a étudié les questions liées à la force du franc suisse et les mesures annon-

cées par le Conseil fédéral. Tout à fait conscients de la gravité de la situation, ses membres sont tous d'avis qu'il serait faux de répondre à la crise par des subventions. L'usam exige des mesures à moyen et long termes, profitant à l'ensemble de l'économie, à savoir: la suppression systématique et effective de réglementations coûteuses et inutiles ainsi que l'introduction d'un taux unique de TVA, soit une économie de 300 millions de francs par an.

Réd.

BUREAUCRATIE - Le Conseil fédéral reconnaît dans son rapport la nécessité d'alléger administrativement les entreprises.

Alléger les PME plutôt que de distribuer des subventions

Le Conseil fédéral a entendu les appels de l'économie pour alléger administrativement les entreprises. Il reconnaît dans son rapport que les charges administratives pèsent particulièrement lourd sur les épaules des PME et que les alléger constitue donc une mission permanente. Ce bilan globalement positif réjouit particulièrement l'Union suisse des arts et métiers usam. L'organisation faïtière exerce une pression soutenue depuis

plusieurs années dans la lutte contre la surcharge administrative. Celle-ci a notamment permis d'obtenir le renforcement du Forum PME. «Nous nous félicitons que le Gouvernement partage notre point de vue et prenne au sérieux les problèmes de nos petites et moyennes entreprises», relève le directeur de l'usam, Hans-Ulrich Bigler. Les estimations de l'organisation faïtière selon lesquelles les charges administratives atteignent 50

milliards de francs par an témoignent bien de la gravité de la situation. «L'usam réaffirme donc son exigence et demande une réduction des coûts de la réglementation de 20% d'ici à 2018. Des comparaisons internationales montrent que cet objectif est tout à fait réaliste», souligne-t-il. La pression exercée d'une part par la résolution du Congrès suisse des arts et métiers 2010, d'autre part par les postulats du président de l'usam et

conseiller national Bruno Zuppiger et du conseiller aux Etats Jean-René Fournier, membre du Comité directeur, doit être maintenue. «Au lieu de brader des milliards selon le principe de l'arrosoir, il faut alléger les PME», exige Bigler. «Cela aide davantage nos entreprises que toutes les subventions inutiles réunies.»

LIEN

www.sgv-usam.ch